



République Française

Ville de SAUSSET-LES-PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51
www.ville-sausset-les-pins.fr

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10-04-2024



ID : 013-211301049-20240409-DEL2024_04_11-DE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 9 avril 2024

Nombre de membres

Afférents : 29

Présents : 22

Qui ont pris au vote : 23 (M. Serge AMBAN, Mme Marie-Laure WALTHER, Mme Elisabeth MARAINI, Mme Dominique PIGNATEL ne prennent pas part au vote)

L'an deux mille vingt-quatre et le neuf du mois d'avril à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Sausset-les-Pins, s'est réuni à la Salle des Arts et de la Culture, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément à l'article L 2121-10, du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Maxime MARCHAND, maire.

Etaient présents à cette assemblée :

Maxime MARCHAND, Maire,

Les adjoints : Mme Marie-Laure WALTHER, M. Jean-Louis LABOURAYRE, Mme Christelle BURRIAT, M. Serge AMBAN, Mme Elisabeth MARAINI, M. Anthony BICCHIERAI, Mme Julie SAVI, M. Stéphane DETRAY,

Les conseillers municipaux :

Mme Julie DESMOULINS, M. André MOURGUES, M. Francis GENGOUX, Mme Dominique PIGNATEL, M. Didier ZIKA, Mme Valérie WILLEMART, Mme Cécile BONNEAU, Mme Marion NEFF, M. Pierre-Valentin VERNHES, M. Alain LEVINSPUHL, M. Etienne HERPIN, Mme Christine BEAULIEU, Mme Marjolaine CHATONEY.

Excusés, avaient donné procuration :

M. Patrice THOMAS à M. Jean-Louis LABOURAYRE

M. Jacques SABATIER à M. Didier ZIKA

Mme Mary-Christine BERTRANDY-CAMPANA à M. Alain LEVINSPUHL

Mme Valérie MASSON-RAGUSA à Mme Christine BEAULIEU

M. Philippe GALIZZI à Mme Christelle BURRIAT

Absents :

Mme Géraldine CAMPENS

M. Bruno CHAIX

A été nommé secrétaire : M. Pierre-Valentin VERNHES

DELIBERATION N° 2024-04-11

Nomenclature ACTES 7.5

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNEE 2024

Le Conseil Municipal,

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

VU la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,

VU la loi n°83-663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat ;

VU la loi n°86-972 du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux Collectivités Locales,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT les demandes de subventions effectuées par les associations et leurs dossiers déposés.

Et après en avoir délibéré,

APPROUVE le tableau global des subventions aux associations pour l'année 2024 ci-annexé ;

DIT que les crédits correspondants sont inscrits au chapitre 65 du budget primitif 2024.

VOTE :

Pour : UNANIMITE

Pour :

Contre :

Abstention :



Le Maire,

Maxime MARCHAND

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Bouches-du-Rhône
Commune de SAUSSET LES PINS

Rapporteur : M. le maire

DELIBERATION N° 2024-04-11**Objet : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNEE 2024**NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE

Les associations sportives, culturelles notamment présentes à SAUSSET-LES-PINS constituent des acteurs incontournables de l'accès au sport, à la culture, du lien social et du bien vivre ensemble.

Elles contribuent au rayonnement de notre Ville par la mise en place de manifestations, de compétitions mais aussi d'actions éducatives autour de la santé et de la citoyenneté.

Pour l'année 2024, ce sont 68 associations qui ont sollicitées un soutien financier de la Ville dans le cadre de leur fonctionnement ainsi que dans le développement de projets spécifiques, dont leur participation au centenaire de la commune.

Les montants ont été déterminés en fonction des subventions récurrentes versées, et des besoins exprimés par les bénéficiaires.

Le montant des subventions annuelles vous est donc proposé ce jour et sera imputé au chapitre 65.

Il est rappelé que les conseillers municipaux qui sont membres actifs (Président – Secrétaire – Trésorier) ne peuvent pas prendre part au vote.

Il est donc proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver le tableau des subventions aux associations pour l'année 2024 annexé à la présente délibération

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2024 Fonctionnement et projets

Associations	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNELLE
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE JF	15 045	
A.G.P.E. LES LUTINS D'HUGO	700	
AMICALE DES MUNICIPAUX	1 800	
AMICALE DES POMPIERS	2 300	
ANCIENS COMBATTANTS	900	
A.N.R.O.	500	
ARTS CRÉATIFS SAUSSETOIS	500	
ARTS MARTIAUX SAUSSETOIS	1 200	
A.C.S.	300	
ASSOCIATION MUSICALE	16000	

ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE	500	
BADMINTON CLUB SAUSSETOIS	2000	
BASKET CLUB SAUSSETOIS	4300	
BD COTE BLEUE	400	
BEACH VOLLEY	500	2000
BILLARD CLUB	500	
BOULE SAUSSETOISE	1800	
BROC N ROCK	300	
CHATS SANS TOI	1500	
CHORALE ARPÈGES	900	450
COMITÉ DE JUMELAGE	2000	500
COMPAGNIE NICOL DAVID	200	
CÔTE BLEUE DANSE COUNTRY	700	
COURIR A SAUSSET	4000	500
C.T.T. FONTRouGE	800	
DÉTENTE ET LOISIRS	800	
DON DU SANG	500	
ÉNERGIE SOLIDAIRE 13	1000	
ESPOIR CONTRE LA MUCOVISCIDOSE	600	
FESTIVAL DE COURTS MÉTRAGES	300	
MGCB FOOTBALL CLUB	7000	
GOLF CLUB	3000	
GYM ET LOISIRS	0	
HANDBALL CÔTE BLEUE	1500	
L.A.C. BLEU	800	
L'ART ET L'ETRE	400	400
LE MOULIN A COUDRE	300	
LES BALEINEAUX DE JULES FERRY	800	
LES FARÔTS DE LA CÔTE BELUE	800	
LES PERLES DE LA CÔTE BLEUE	1400	
LOISIRS ET MARCHES	2000	
LOU FANAU	1000	1500
LUDOTHÈQUE DE LA CÔTE BLEUE	700	500
MARIGNANE TRIATHLON	1500	
MICA DANCE	1000	
PHILATÉLIE CÔTE BLEUE	200	
PIROUETTE CACAHUÈTE	200	
PLAISANCIERS DE SAUSSET	500	
RANDO PASSION CÔTE BLEUE	300	
REGARDS SUR LA PEINTURE	800	

RESIDENTS ARGVB	150	
RIDE AND ROLL	800	
SAUSSET VOUS		6000
SAUVETAGE EN MER	300	
SECOURS CATHOLIQUE	600	
SECOURS POPULAIRE	500	
SOCIÉTÉ DE CHASSE	1000	
SOUVENIR FRANÇAIS	900	
SPORT DÉTENTE SAUSSETOIS	400	600
TENNIS CLUB	1800	
TERRA VIVU	400	
THÉÂTRE DÉCOUVERTE	2300	
UNION DES ARMÉNIENS	300	
LES USAGERS DU PORT	0	2690
VÉLO CLUB CÔTE BLEUE	700	
VOLLEY CLUB	900	
ECOLE SAUSSETOISE WDKF	800	
YOGA POUR TOUS	200	
YOGA ENERGIE	200	
SOUS TOTAL	100 645	15 140
TOTAL SUBVENTIONS	115 785	